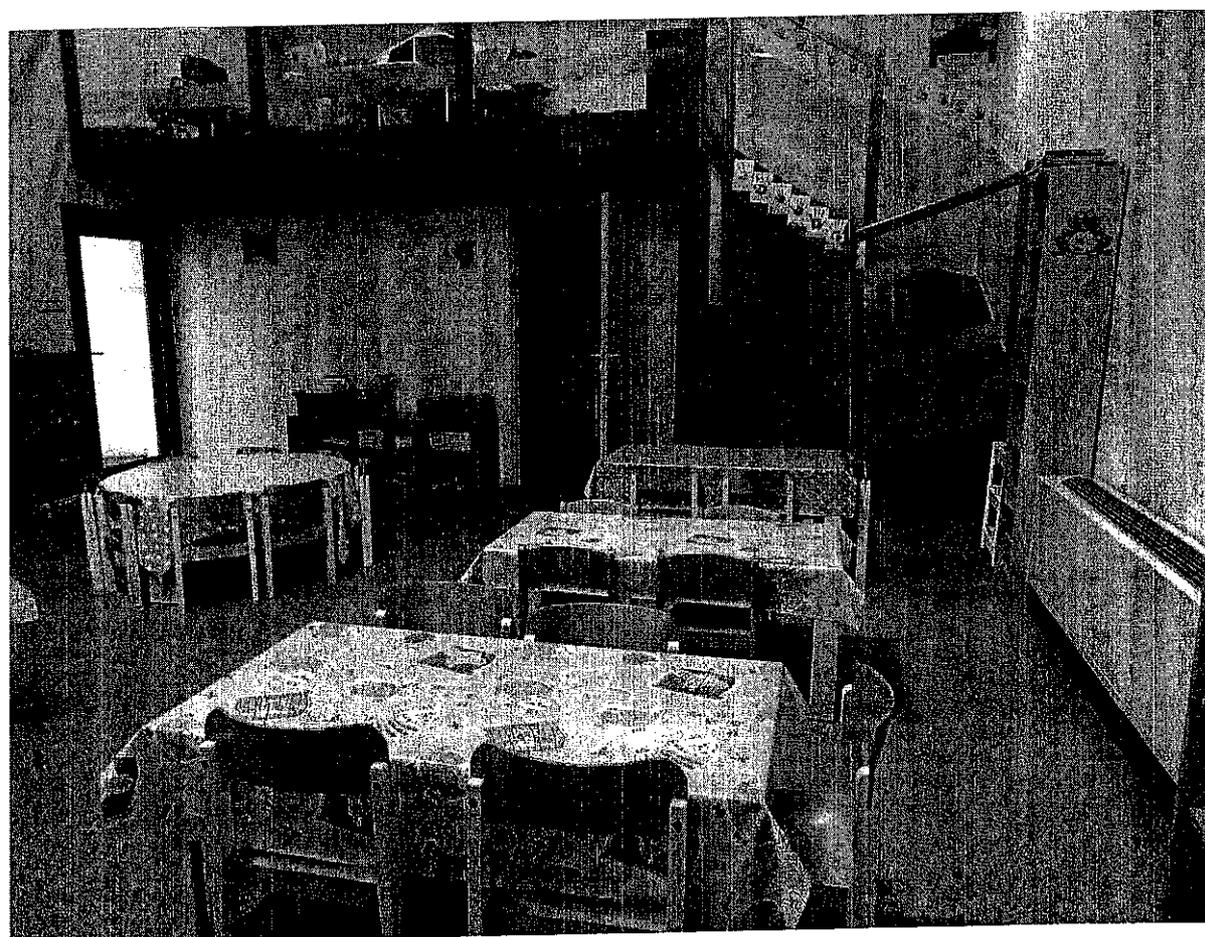




PROJET EDUCATIF

Accueil de loisirs et périscolaire
COPAIN-COPINE

01310 CONFRANÇON



➤ **I Introduction**

COPAIN-COPINE se situe aujourd'hui dans un bâtiment de la « Ferme Communale » de Confrançon rénové en 2000 pour l'association.

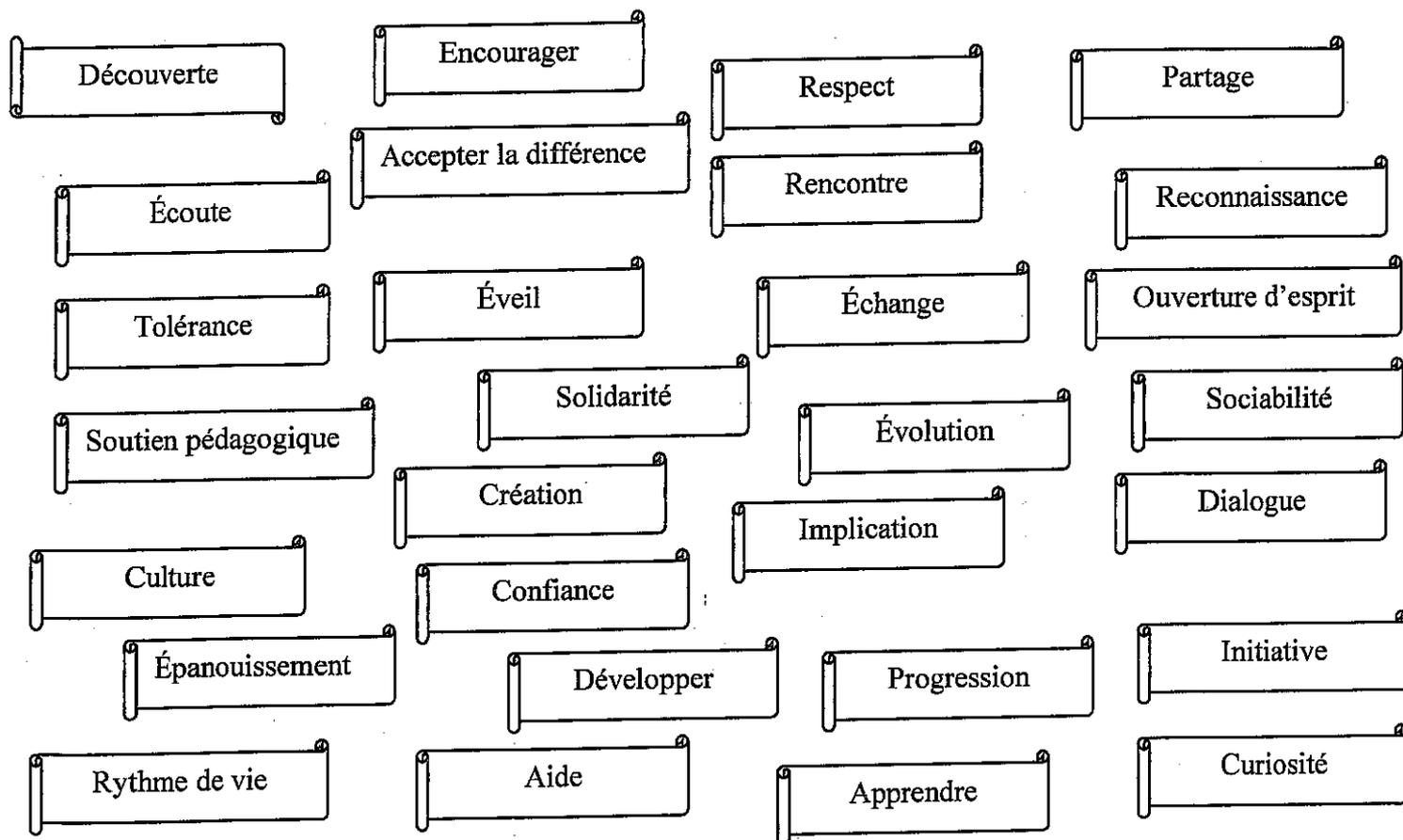
Le village compte à ce jour plus de 1300 habitants et fait partie de la Communauté de Commune de Montrevel-en Bresse.

L'association, de loi 1901, a été créée en Juillet 1992 pour l'ouverture de la garderie en Septembre. C'est une association familiale gérée par des parents bénévoles.

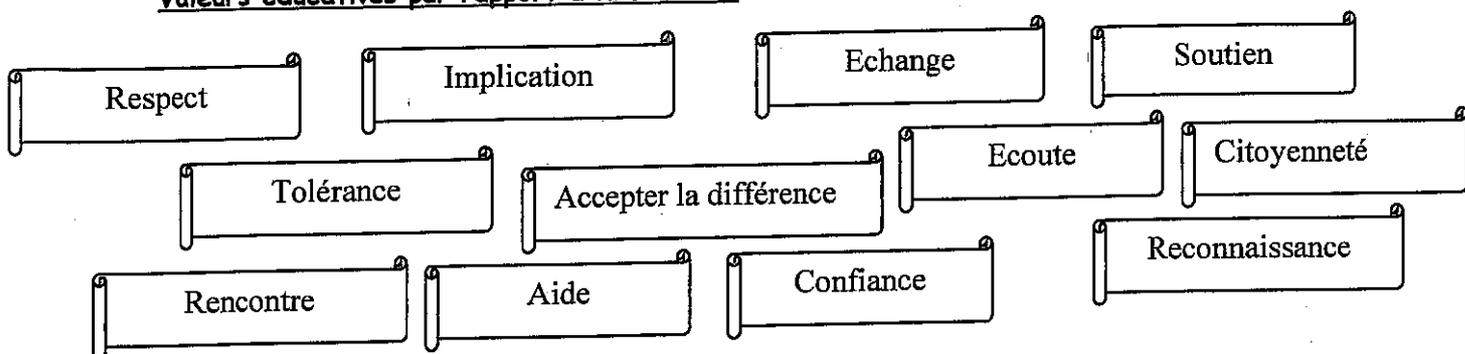
- **II Valeurs éducatives** : l'association a été fondée sur des valeurs éducatives liées à l'enfant et sa famille, qui conservent une place essentielle dans son fonctionnement. L'organisation de l'association, et de ses activités, est basée sur ces valeurs. Copain-Copine cherche à développer celles-ci à travers les services et actions proposés.

**« COPAIN-COPINE » VEUT DONNER ENVIE
DE PARTAGER CES VALEURS !!!**

Valeurs éducatives par rapport à l'enfant :



Valeurs éducatives par rapport à la famille :



➤ **III Organisation de COPAIN-COPINE**

A) *Qui est COPAIN-COPINE ?*

- Un accueil périscolaire pour les enfants de 3 à 12 ans du RPI du lundi au vendredi ;
- Un accueil de loisirs pour les enfants du RPI et des communes avoisinantes le mercredi, les vacances scolaires et le mois de juillet.

La garderie est une association avec un bureau et des membres, tous bénévoles.
L'encadrement des enfants est assuré par 1 directrice et 5 animateurs diplômés rémunérés.

Nous adhérons au mouvement Familles Rurales du département de l'Ain ; dont les valeurs sont de défendre les intérêts moraux et matériels des familles, de développer le dynamisme du monde rural en maintenant et proposant des actions de proximité telles que le centre de loisirs, les crèches, les haltes garderies...

Nous recevons une habilitation d'ouverture de Jeunesse et Sports, des prestations de la CAF et de la MSA.

La municipalité verse une subvention en numéraire et elle prend en charge toutes les factures : électricité, fioul, loyer....

Chaque année, des fêtes, des manifestations et des sorties sont organisées. Ces actions permettent de financer l'association pour l'achat de matériel pour les enfants par exemple.

B) *Structure des locaux*

A l'extérieur :

Les enfants disposent d'un air de jeux avec parc d'activités, tapis de sol et divers jeux (ballons, raquettes, rollers etc.....).

Mise à disposition du gymnase de Confrançon.

A l'intérieur, ils bénéficient :

D'une salle principale pour les activités de groupe, lecture, jeux de société, coloriage etc....,
D'une salle adjacente pour les plus grands et pour l'aide aux devoirs animée par une équipe de papy et mamy, tous bénévoles,
D'une mezzanine, zone calme pour les jeux individuels,
D'un coin théâtre avec ses marionnettes,
D'une salle « couchette » pour les petits en centre.

Nous avons la chance d'occuper des locaux récents et adaptés à chaque tranche d'âge, c'est pourquoi, l'hygiène et le respect des lieux sont des priorités pour l'association, sans parler de la sécurité qui reste notre principale préoccupation.

C) *Le bénévolat :*

Le bénévolat fait référence à la bonne volonté, à la gratuité et au don. Est bénévole celui qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps personnel et familial. Le bénévolat s'articule autour des notions d'engagement, de liberté, de désintéressement, d'action organisée au sein d'une structure, et de services.

D) L'équipe de bénévoles (année 2018-2019) :

Virginie BONNAMENT	présidente de l'association.
Sandrine GAMBY	vice-présidente.
Isabelle TYNEVEZ	trésorière, les factures (entrées et sorties), compte de résultat, bilan prévisionnel, banque etc....
Isabelle ROLLY	trésorière adjointe.
Nathalie CARJOT	secrétaire, comptes rendu de réunion, de conseil D'administration, préfecture.
Agnieszka FRUCTUS	secrétaire adjointe.
Johan SOUBEYRAND Sophie PECHAUD	membres

Christelle GUIXA
Nicolas MICHALET } représentants municipaux

L'équipe bénévole est responsable de l'association et de tout ce qui se passe dans la structure. Elle peut-être enrichie à tout moment, par vous parents, avec vos idées nouvelles. Tout parent adhérent à l'association à un droit de parole au sein de l'association. L'équipe bénévole en place tient compte des remarques et conseils des adhérents.

E) Présentation de l'équipe d'animation

Mademoiselle Marie-Laure LOUVET, directrice périscolaire et accueil de loisirs, diplômé du BAFD et du BAFA, elle a de sérieuses compétences pour l'accueil, la communication, le contact avec les enfants, les parents et les bénévoles.

Elle élabore un projet pédagogique avec l'équipe d'animation où apparaîtront les intentions pédagogiques, le fonctionnement, le rôle de chacun, les moyens matériels, l'évaluation, l'ouverture aux projets futurs. Le but est de créer un document accessible à tous, sécurisant pour les familles et un repère pour les professionnels.

Le but de l'équipe d'animation est de faire passer le message aux parents : l'association n'est pas un simple moyen de garde d'enfants, mais un lieu de confiance et de bien-être.

Marie-Laure est secondée de 5 animateurs, selon les effectifs fixés par le décret de Jeunesse et Sports du 3 mai 2014 et l'arrêté du 21 mars 2015.

F) Le travail des bénévoles et salariées

L'équipe d'animation et de bénévoles travaille en commun. C'est un groupe d'échange. La garderie et l'accueil de loisirs doivent être un lieu agréable et accessible à tout le monde : Tous ont droit à la parole aussi bien pour des idées nouvelles, des suggestions, que des réclamations.

A préciser que dans le cadre de l'organisation de COPAIN-COPINE, FAMILLES RURALES de la LOIRE s'occupe des fiches de paie, contrats de travail, avenants, etc....
FAMILLES RURALES DE L'AIN fait le lien avec l'association.

G) Organisation au quotidien

Heures d'ouverture pour le périscolaire :	7 h 00 / 8 h 30 16 h 00 / 18 h 45
Mercredis	7 h 00 / 18 h 45
Accueil de loisirs vacances	7 h 00 / 18 h 45

La directrice et les animateurs accueillent les enfants ainsi que les parents.
C'est un temps de discussions très important à chaque instant de la journée.

> IV Activités proposées

A) Pour le périscolaire :

Nous laissons aux enfants le choix d'activité ou de non activité sachant que chacun fait ce qu'il a envie de faire tout en respectant les lieux et les personnes qui les entourent.

B) Pour le mercredi et les centres :

Un programme d'activités, adapté à chaque tranche d'âge, est organisé par la directrice et les animateurs et approuvé par les bénévoles. Ce programme suit en général les fêtes du calendrier, les saisons ainsi que les anniversaires.

Chaque enfant vit à son rythme. Sa personnalité et sa sensibilité sont respectés par les animateurs et bénévoles qui écoutent leurs suggestions, leur avis, leurs envies.

Des activités ponctuelles les mercredis ou durant les centres sont mis en place dans le cadre de sorties à l'extérieur. (Journée neige, patinoire, ballade en forêt, sortie cinéma, intercentres etc...).

Des manifestations sont organisées pour récolter des fonds. Les bénéfiques permettent de renouveler les jeux, les jouets, de financer ces sorties etc....

C) APPEL AUX PARENTS :

Vous pouvez également apporter du matériel de « récup » comme : carton, bois, papier, rouleaux papier toilette, petits pots etc....

L'association est un lieu ouvert à toutes les bonnes idées et à toutes les bonnes volontés.

> V Nos objectifs

Pouvoir offrir des manifestations différentes aux enfants, tels que des intervenants extérieurs ou des sorties plus conséquentes.

Continuer à former les animatrices et les bénévoles de l'association.

Fait à Confrançon, le 03 septembre 2018
La Présidente : Virginie BONNAMENT